



## Conseil économique et social

Distr. générale  
30 décembre 2019  
Français  
Original : anglais

### **Commission des stupéfiants**

**Soixante-troisième session**

Vienne, 2-6 mars 2020

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime**

### **Commission pour la prévention du crime et la justice pénale**

**Vingt-neuvième session**

Vienne, 18-22 mai 2020

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique : travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime**

## **Avant-projet de plan-programme pour 2021 et d'information sur la performance pour 2019**

### **Note du Secrétariat**

1. La Commission des stupéfiants et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale sont saisies, pour information, d'une version préliminaire non éditée de l'avant-projet de plan-programme pour 2021 et d'information sur la performance pour 2019 concernant le contrôle international des drogues, la prévention du crime et du terrorisme et la justice pénale.
2. Conformément au Règlement et aux règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (ST/SGB/2018/3), l'avant-projet a été soumis aux Commissions, pour examen, lors de la reprise de leurs sessions, en décembre 2019, dans un document de séance intitulé « Draft proposed programme plan for 2021 and performance information for 2019 for the United Nations Office on Drugs and Crime » (E/CN.7/2019/CRP.13-E/CN.15/2019/CRP.9) (en anglais seulement).
3. Le document de séance tient compte des observations faites par les États Membres dans le cadre du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime<sup>1</sup>.

\* E/CN.7/2020/1.

\*\* E/CN.15/2020/1.

<sup>1</sup> Après que la Commission des stupéfiants et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale ont eu examiné le document de séance E/CN.7/2019/CRP.13-E/CN.15/2019/CRP.9 à la reprise de leurs sessions en 2019, le Secrétariat a reçu du Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget, sur la base de la résolution 74/251 de l'Assemblée générale, de nouvelles directives relatives aux résultats escomptés et aux mesures des résultats, et au moyen de rendre compte de ces nouvelles informations sur l'exécution des programmes au niveau des sous-programmes. Ces informations ont été intégrées au document de séance que la



4. L'avant-projet a ensuite été transmis au Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget, au Siège de l'ONU, et il sera présenté au Comité du programme et de la coordination à sa soixantième session. Les recommandations du Comité concernant le projet de plan-programme et d'information sur la performance seront communiquées à l'Assemblée générale pour examen à sa soixante-quinzième session.

---

---

Commission des stupéfiants et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale avaient examiné à la reprise de leurs sessions avant que l'avant-projet en cours ne soit présenté au Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget pour être ensuite examiné par le Comité du programme et de la coordination.